



DOUBS | 25

Besançon le 22 janvier 2020

COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Les Assemblées Générales extraordinaire et ordinaire du Comité Départemental du Doubs de la Fédération Française d'Études et Sports Sous-Marins, Codep 25, se sont tenue le samedi 18 janvier 2020 à 9 h 00, à la salle des Tilleroyes : Profession Sport et Loisirs, 16 chemin de Courvoisier, à Besançon.

Clubs présents ou représentés

- Groupe Comtois Subaquatique MONTBELIARD
- Aqua Sport Comtois BESANCON
- Groupe d'Exploration Subaquatique Pontissalien PONTARLIER
- BUC BESANCON
- Aquatique Club Sochalien SOCHAUX
- COS du Conseil Général du Doubs, section plongée BESANCON
- La Méduse BESANÇON

Personnes présentes :

FESSLER Karine	Membre Comité Régional Bourgogne Franche-Comté
ALBERT Jean-Pierre	Aquatique Club Sochalien
BARCON Eric	Groupe d'Exploration Subaquatique Pontissalien
BERNARD Philippe	Aqua Sport Comtois
BERTRAND Thiéry	BUC Plongée
BLANC Jérôme	La Méduse
BROUSTAL Julien	Aquatique Club Sochalien
CHATEL François	Groupe Comtois Subaquatique
CLEAYS Richard	La Méduse
ECHARD Amans	La Méduse
FEBVRE Jean-Louis	La Méduse
KUPFER Michel	Aqua Sport Comtois
LACOUR Elisabeth	BUC plongée
LE MEUNIER Georges	Groupe Comtois Subaquatique
MILESI Daniel	BUC plongée
MILHEM Alain	Groupe Comtois Subaquatique
MONMARCHÉ Denis	COS du Conseil Général du Doubs
MOREL François	BUC plongée
SANCEY-RICHARD Nathalie	COS du Conseil Général du Doubs
VEGA Nathalie	Groupe d'Exploration Subaquatique Pontissalien

Personnes excusées :

PETIT Pascale	Club Montbéliard de Sports Aquatiques
THEVENET André	Membre du Codep25

7 clubs sur 12 affiliés étant présents ou représentés (3 pouvoirs), 20 voix sur 31, l'Assemblée Générale peut donc délibérer.

Ordre du jour :

- Rapport Moral du Président
- Bilan des activités de la saison écoulée
- Rapport financier
- Rapport de la Commission Apnée
- Rapport de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques
- Rapport de la Commission Nage avec Palmes
- Rapport de la Commission Technique
- Remise de médaille

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

- Présentation des nouveaux Statuts conformes au directive de la FFESSM
- Présentation du nouveau Règlement Intérieur

Les deux documents soumis au vote de l'assemblée sont approuvés à l'unanimité.

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Le Président, Amans ECHARD souhaite la bienvenue, remercie de leur présence les membres présents, représentant 7 clubs sur 12 clubs.

Rapport Moral du Président et rapport d'activités :

Tout d'abord je vous souhaite une bonne et heureuse année 2020 pleine de bonnes choses (plongée, repos, travail, amour)

Merci de votre présence prouvant ainsi votre attachement au Comité Départemental.

Merci à Karine FESSLERr représentant Myriam ZIANE, Présidente du Comité BFC de la FFESSM empêchée, pour sa présence à cette assemblée générale.

Merci à tous les responsables des 12 Clubs du Codep pour leurs investissements

Les clubs :

Pas de changement quant au nombre de clubs dans notre Département (12 Clubs)

Les licenciés :

Les effectifs sont en légère diminution : 745 au lieu de 755 en 2018

3 licencié(e)s se sont vu décerner la médaille Fédérale de bronze

Félicitation à Nathalie Vega du GESP pour sa réussite au MF2 avec de surcroit le titre de major de promotion.

Le CODEP et les diverses instances :

Notre rôle est de servir d'intermédiaire entre les clubs et les diverses instances et organismes départementaux, régionaux et nationaux (Conseil Départemental, CDOS, Comité Régional, FFESSM...)

Les aides

Du CODEP vers les clubs

Les aides habituelles : achat matériel, aides aux clubs organisant des compétitions BUC et CMSA...

CNDS :

Pas d'aide en 2019

CDOS :

Aide à la formation 1^{er} et 2^{ème} niveaux d'encadrants, juges, arbitres, formateurs TIV...

Rappel : c'est un dossier simple à remplir, un moyen de récupérer une partie du coût de la formation (jusqu'à 150 € maxi par candidat)

En 2018 un initiateur club a été organisé à Pontarlier en décembre 2018

Le CDOS n'a reçu aucune demande de participation. (entre 300 et 500 €)

Domage !!!!

Conseil départemental : 1100 €

Aides oxygène

Aides pour l'achat de matériel

Aides aux compétitions : BUC pour l'apnée

CMSA pour la nage avec palme

Achat de matériels :

Pas d'achat en 2019

Formation PSC 1 en 2019 :

Pool de formation PSC1 : 1 formation en 2019

Je rappelle que tous les licenciés et leur famille peuvent s'inscrire à cette formation.

TIV :

Cette formation revient aux CODEP. La priorité du CODEP 25 sera le recyclage des TIV avec l'aide des formateurs de la région.

Pour 2020 deux candidats suivront la formation Formateur TIV prise en charge intégrale par le Codep.

En 2019 j'ai assisté sur invitation à 2 AG : au CMSA
au GESP

sans compter les diverses réunions de BFC, CDOS, Prof Sport 25, etc....

Je rappelle que je suis toujours à la recherche d'un volontaire pour assurer la présidence du CODEP à partir de 2020 (formation gratuite).

L'Assemblée Générale approuve ce rapport à l'unanimité.

Rapport financier :

Les comptes 2019, arrêtés au 31 décembre, présentés par le Trésorier Général Jean-Louis FEBVRE, se soldent par un résultat excédentaire de **202,64 €** (voir pièces jointes).

- 9 clubs ont réglé leur adhésion et ont perçu l'aide oxygène octroyée par le Codep (50 € / an), une relance sera faite pour les 3 clubs en retard.

Le trésorier présente également le budget prévisionnel pour 2020 (Voir pièces jointes).

L'Assemblée Générale approuve ce rapport à l'unanimité.

Rapport de la Commission Apnée :

Le rapport de la Commission Apnée est fait par François MOREL responsable de cette commission (Voir pièces jointes).

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Environnement et Biologie Subaquatiques :

Le rapport de la Commission Biologie est fait par Michel KUPFER responsable de cette commission (Voir pièces jointes).

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Nage avec Palmes :

Le rapport de la Commission Apnée est fait par Amans ECHARD pour la présidente du CMSA (Voir pièces jointes).

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rapport de la Commission Technique :

Le rapport de la Commission Technique est fait par Richard CLEAYS qui a accepté de prendre la place de président de cette commission (Voir pièces jointes).

Rapport approuvé à l'unanimité.

Rappel également de deux manifestations régionales à venir :

- **Assemblée Générale** du Comité Régional Bourgogne Franche-Comté à VESOUL (70 000) : le samedi 1 février 2020

Le Président remercie encore une fois toutes les personnes qui se sont impliquées, que se soit dans l'organisation et le déroulement des stages et examens ainsi que dans le fonctionnement du Comité Départemental et de ses Commissions.

Présentation du nouveau site internet :

Michel KUPFER a transféré l'ancien site en WordPress. Il présente les nouvelles fonctionnalités offertes.

Il reste à la même adresse : <http://codep25.fr>



Remise de médaille :

Une médaille de bronze de la FFESSM est remis à Daniel MILESI Président adjoint du BUC par Thiéry BERTRAND Président national de la CNA et Président du club BUC de BESANCON

La séance est levée à 11 h 30, elle est suivie d'un pot de l'amitié.

le Secrétaire du Codep25 :

Michel KUPFER

le Président du Codep25 :

Amans ECHARD

Pièces jointes : Compte-rendu financier
Comptes-rendus des Commissions